

2019-19.12-22

Feuillet 188

Communauté de Communes
Avre Luce Noye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE



Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 48
· dont suppléés : 2

Membres représentés : 8
Votants : 56

Date de la convocation

12 décembre 2019

Secrétaire de séance :

HUBERT VAN GOETHEM

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 19 décembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Grivesnes, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, LEFEBVRE

Messieurs DESROUSSEAU, COTTARD, CAPELLE, DURAND, BARRE, DERLY, M. BLONDELOT (suppléant de M. DOUCHET), MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LECONTE, CARON, DEPRET, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, VAN GOETHEM, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, LOGEART, REMY, VAN DE VELDE, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE), DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, M. CLEMENT

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. AUBRY, M. MAROTTE de M. BOUCHER, Mme HALL de Mme BLONDEL, M. VAN OOTEGHEM de M. LEVASSEUR, M. GAUMONT de Mme ROUX, Mme LEFEBVRE de Mme PETIT, M. DOVERGNE de Mme NANSOT, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT

● Absent(e)s :

Madame MARSEILLE

Messieurs FRANCELLE, AMARA, TEN, POTTIER, VERMEIL, PICARD, BIECKENS

● Excusés :

Messieurs BERTRAND Gilbert, BERTRAND Jacques, BINET

OBJET : POLITIQUE TERRITORIALE 2017 - 2020 CD 80 – CCALN

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu les délibérations du Conseil Départemental de la Somme en date du 12 octobre 2016 et du 8 février 2017, adoptant les modalités de la politique territoriale 2017 2020,

Vu les délibérations de la CCALN du 28 septembre 2017 et du 31 mai 2018 portant sur le contrat de territoire 2017-2020,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 9 décembre 2019,

Vu la dotation accordée sur le territoire de la CCALN, à savoir 890 058 euros,

Le Président rappelle les orientations stratégiques du contrat de territoire entre le Conseil départemental et la Communauté de communes Avre Luce Noye :

1. Offrir un cadre de vie de qualité pour maintenir les habitants et attirer de nouveaux résidents
2. Valoriser et développer les activités et les atouts de la Somme

Ces orientations sont déclinées en axe puis en action.

Pour la répartition de l'enveloppe territoriale, la Communauté de communes Avre Luce Noye a déterminé un programme composé des projets des différentes communes.

Au vu de la complétude du dossier, le Président propose au vote le projet d'investissement présenté par la commune de Moreuil : Rénovation sur les équipements scolaires (remplacement des huisseries)

Le montant du projet s'élève à 160 923 € HT.

La CCALN souhaite faire bénéficier à la commune de Moreuil, d'un accompagnement du Conseil Départemental à hauteur de **40 231€**.

Après en avoir délibéré à la majorité (Contre : M. LAMBERT) **le Conseil Communautaire :**

- Convient, dans le cadre Contrat de Territoire signé avec le Département, de l'attribution d'une subvention à la commune de Moreuil, pour un montant de **40 231 €**, afin de soutenir les projets identifiés ci-dessus,
- Autorise le Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 19 décembre 2019
à GRIVESNES

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 23/12/19

Affiché le 23/12/19

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_22-DE

SLO

ENVELOPE DEPARTEMENTALE 2017-2020 décembre 2019

Collectivités	Projets	Coût prévisionnel en € HT	subvention (25%)	
CCALN	PLUI	200 000 €	50 000 €	en cours de constitution
CCALN	Gymnase Moreuil - revêtement de sol	80 000 €	20 000 €	en cours de constitution
Moreuil	Aménagement périscolaire	140 484 €	35 121 €	délib conseil com 04.04.2019
Moreuil	Remplacement des menuiseries - Ecoles	160 923 €	40 231 €	
Ailly-sur-Noye	Opération globale aménagement du centre ville	331 000 €	75 765 €	délib conseil com 10.10.2019
Arvillers	réhabilitation d'un logement communal	89 520 €	22 380 €	délib conseil com 11.07.2019
Beaucourt en Santerre	cheminement doux - tour de ville	89 436 €	22 359 €	délib conseil com 10.10.2019
Coullemelle	terrain multisports	58 495 €	14 624 €	dossier ok , plan de financement à ajuster selon Co-financeurs
Fiers-sur-Noye RPI Bosquel	extension de l'école maternelle	157 533 €	39 383 €	délib C-Co CCALN ok
Hangest-en-Santerre	extension vestiaire de foot	140 000 €	35 000 €	délib conseil com 07.05.2019
Jumel	rénovation thermique des bâtiments publics (école)	71 803,5 €	23 925,0 €	délib C-Co CCALN ok
Louvrechy	création deux salles mater + salle motricité	683 915 €	170 979 €	en attente accord Région
	mobiliers neufs	33 064,4 €	8 266 €	
	cantine (chauffe frais) construction - équip	84 393,4 €	21 098 €	
Mailly-Raineval	projet suite aux inondations (mares - aménagement paysager - chemin randonnée - fossés évacuation)	200 000 €	50 000 €	attente PLUI
Rouvrel	création 2 classes + 1 salle activité + 1 demi pension	766 852 €	191 713 €	délib C-Co CCALN ok
TOTAL		3 287 419 €	820 844 €	

part fixe	623 000,00 €	bonification part variable	267 000 €	890 000 €
-----------	--------------	----------------------------	-----------	-----------

reste CCALN	69 156
-------------	--------